

ORDRE DE MISSION

Nature de la mission

En sa qualité d'« Analyste Programmeur » au sein de la société FOKUS, Monsieur Aurélien LOUDIÈRES sera envoyé(e) en mission au sein de la société Log System, située 235 cours Lafayette – 69006 LYON, à compter du Mercredi 28 Avril 2021.

La mission de Monsieur Aurélien LOUDIÈRES au sein de la société Log System participera au développement correctif en langage Progress d'un logiciel à destination des laboratoires d'anatomie et de cytologie pathologiques.

Pour cela, il interviendra sur :

- Le développement correctif et évolutif en langage Progress/Windev,
- L'assistance support clients.

Environnement technique: Windev, Progress, C#.

Au vu des mesures de précautions sanitaires exceptionnelles que nous devons mettre en place afin de nous adapter à la crise du Covid-19, **Monsieur Aurélien LOUDIÈRES** devra éventuellement réaliser tout ou partie de sa mission à distance, en télétravail depuis son domicile, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19.

À cet effet, **Monsieur Aurélien LOUDIÈRES** atteste réunir l'ensemble des conditions nécessaires pour réaliser sa mission à distance en télétravail, à savoir :

- Un endroit calme et isolé pour travailler
- Un ordinateur portable
- Une ligne téléphonique fonctionnelle
- Idéalement un second écran
- Un accès internet sécurisé qui offre un débit suffisant pour réaliser ses prestations

Dès lors que les prestations de Monsieur Aurélien LOUDIÈRES ne seront pas effectuées à distance, en télétravail depuis son domicile, celles-ci seront réalisées dans les locaux du client : Log System, situé 235 cours Lafayette – 69006 LYON.



> Pouvoir de direction

Pendant toute la durée de sa mission, **Monsieur Aurélien LOUDIÈRES** demeurera salarié(e) de la société FOKUS, et donc sous sa subordination. Cette dernière conservera son pouvoir disciplinaire et continuera à exercer l'ensemble de ses prérogatives et obligations d'employeur.

> Conditions d'exécutions de la mission

Monsieur Aurélien LOUDIÈRES devra rendre compte mensuellement de son activité auprès de son supérieur hiérarchique, Monsieur Geoffrey VARALDA, ou toute personne pouvant lui être substituée, sous la forme d'un compte-rendu écrit et d'un entretien physique ou téléphonique.

Monsieur Aurélien LOUDIÈRES informera également la société FOKUS de tout évènement pouvant avoir une incidence sur les relations qu'entretient cette dernière avec la société Log System au sein de laquelle le/la salarié(e) exercera sa mission.

Monsieur Aurélien LOUDIÈRES continuera, pendant la durée de la mission, de se voir appliquer les dispositions de la convention collective en vigueur au sein de la société FOKUS ainsi que les accords d'entreprise, et le régime frais de santé / prévoyance en vigueur.

Les horaires de travail de **Monsieur Aurélien LOUDIÈRES** seront ceux applicables au sein de la société FOKUS.

Monsieur Aurélien LOUDIÈRES devra respecter le règlement intérieur de la société Log System au sein de laquelle il/elle effectuera sa mission, et de façon générale toutes les consignes qui lui seront données en matière de santé et de sécurité.

Pendant la durée de la mission, le droit à congé annuel reste celui en vigueur au sein de la société FOKUS.

En outre, **Monsieur Aurélien LOUDIÈRES** informera immédiatement la société FOKUS de toute absence pour maladie ou accident du travail.





> Rémunération

Pendant toute la durée de sa mission, la rémunération de **Monsieur Aurélien LOUDIÈRES**, d'un montant de **2 333 € brut mensuel**, continuera de lui être versée par la société FOKUS.

Fait à LYON, le 07/04/2021.

Pour la société FOKUS Monsieur Xavier BRUN Signature

(Lu et approuvé)

FOKUS

7 quai general Sarrail
69006 LYON
69006 LYON

Monsieur Aurélien LOUDIÈRES Signature (Lu et approuvé, bon pour accord)

Le/La salarié(e)